



COLLECTIVITE DE LA

EXTRAIT DU REGISTRE

MARTINIQUE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 11 Avril 2023

Préfecture Martinique  
Contrôle de légalité  
RECUEIL DE

13 AVR. 2023

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	18	27		
		Dont procurations		
		9		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
27	27			

L'an deux mille vingt-trois et le 11 avril, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire.

**Etaient présents :** MM/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Emile GONIER, Noham BODARD, Marie-Claude RAQUIL, Vanessa BAPTE, Jean-Pierre LUGIERY, Laurie ABAUL, Patrice CHARLEBOIS, Jean-Luc MAVILLE, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Christophe AGELAN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

**Absents excusés :** MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Josiane NAPOLY-PUJAR, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, William PAULIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Karine BAUDIN.

**Procurations :** MM/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Christine ALIKER, Raphaël BORDELAIS, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Orietta MARTOT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Jocelyne SABINE, Karine BAUDIN ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, Pierre MIDELTON, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Patrice CHARLEBOIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND.

**Absente:** Mme Marinette TORPILLE.

Date de la convocation

05/04/2023

Date d'affichage

05/04/2023

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

ADMINISTRATION

\*\*\*\*\*

Renouvellement de l'autorisation de jeux du Casino Batelière Piazza

Président de Séance :

Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :

Nicole DUFEAL

RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE JEUX DU CASINO BATELIERE PLAZZA

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté ministériel en date du 11 juillet 2018 autorisant la pratique des jeux de hasard au Casino de Schoelcher ;

- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 28 mars 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Considérant que l'autorisation d'exploitation de jeux accordée à la société Casino Batelière Piazza S.A.S., par arrêté ministériel du 11 juillet 2018, expirera le 30 septembre 2023 ;
- Considérant que la société Casino Batelière-Plazza, représentée par son Directeur Responsable Monsieur Thierry de CRESCENZO, sollicite le Ministère de l'intérieur pour le renouvellement de l'autorisation de pratiquer les jeux et d'exploiter les machines à sous au Casino Batelière-Plazza ;
- Considérant que le renouvellement de cette autorisation donne lieu au dépôt d'un dossier de demande de renouvellement auprès de la Préfecture par l'exploitant du Casino. Celui-ci doit être accompagné de l'avis du Conseil municipal dans le cadre du contrat de délégation de service public établi avec la commune de Schœlcher.  
Il s'agit d'un renouvellement d'autorisation de jeux en cours de concessions qui ne s'accompagne pas de modifications au cahier des charges et ne soumet donc pas le délégataire à une nouvelle délégation de service public (DSP) répondant aux nouvelles dispositions de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 et son décret d'application n° 2016-86 du 1er février 2016 ;

Il est proposé au Conseil municipal de formuler son avis, le délégataire ayant fourni copie du dossier de la demande de renouvellement transmis à la Préfecture.

- Considérant que la poursuite de l'activité du Casino, dont dépend le renouvellement de l'autorisation d'exploitation de jeux du Casino, revêt un intérêt à fort enjeu économique pour la ville de Schœlcher ;

Après en avoir délibéré,

### DECIDE

- **D'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de l'exploitation de jeux formulée par la société Casino Batelière-Plazza.**

✶ Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 13 AVR. 2023

Le Secrétaire de séance

Nicole DUFEAL



Le Maire,

Par délégation du Maire  
La 1ère Adjointe  
Yolène LARGEN MARINE

